

BEP FINITION

dominante SOLS et MOQUETTES

EP2

Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Assurez vous qu'il soit complet.

| | | |
|---|--------------------------|-----------------------------------|
| EXAMEN : BEP Finition | SOLS ET MOQUETTES | |
| EPREUVE : EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire | COEFFICIENT 6 | DUREE : 4 heures |
| DOSSIER TECHNIQUE | Page 1 sur 6 | Session 2008 |

EXTRAIT DU C.C.T.P.

Lot n° 8

MENUISERIE ET AGENCEMENT

Porte à arme alvéolaire pré-imprimée métallique, ferrage comprenant paumelles, serrures, béquilles.
Portes de placard en aggloméré pré-imprimé, portes à la française compris ferrage par paumelles invisibles et serrure sur chaque vantail. Plinthe en retrait.
Plinthes en sapin, hauteur de 10 cm.

Localisation : ensemble des pièces du rez de chaussée.
Fenêtres : bois exotique traités double vitrage.
Charpente : sapin traité.

Lot n° 9

PLATRERIE - ISOLATION AMENAGEMENTS INTERIEURS

Descriptions des ouvrages :

1) **Réalisation de doublage :** Complexe isolant de type Pregystyrène de 12 cm.

Localisation : murs périphériques, coin feu, coin repas, entrée, chambres, salle de bains et escalier de l'étage.

2) **Réalisation des plafonds :** Plafond suspendu, de type Placostil.

Localisation : ensemble des plafonds rez de chaussée, rampants salle de séjour, coin repas, cuisine. Pour les rampants (voir détails de pose).
Prévoir fausse poutraison couloir.

3) Isolation :

3.1) laine de verre de 200 mm

Localisation : plafonds et rampants.

3.2) laine de verre de type PB 45

Localisation : cloison séparative séjour.

3.3) chape isolante de type Placosol sur 7 cm de vermiculite

Localisation : sol.

4) Cloisons séparatives :

4.1) *carreaux de plâtre de 7 cm*

Localisation : ensemble des cloisons (chambres, cuisine, salle de bains, WC).

4.2) *cloison sur ossature, type Placostil : 98/48*

Localisation : cloison, séjour.

5) Enduit de plâtre :

Plâtre allégé aux repères.

Localisation : murs d'agglos ciment

Lot n° 10 :

PEINTURE / REVETEMENTS MURAUX

Descriptions des ouvrages :

1) Travaux de préparation :

1.1) Egrenage, époussetage, rebouchage partiel. Révision des joints et reprises jusqu'à dissimulation complète, ponçage et imprégnation (légèrement pigmentée)

Localisation : supports plaques, carreaux, enduits de plâtre.

1.2) Epoussetage, ponçage enduit repassé, ponçage.

Localisation : plinthes, portes intérieures.

1.3) Nettoyage, dépolissage, retouches anti-rouille couche primaire de renfort.

Localisation : huisseries métalliques.

1.4) Ponçage, dégraissage, couche d'accrochage

Localisation : tuyauteries de cuivre.

1.5) Ponçage, dégraissage, imprégnation lasure (chêne doré)

Localisation : fenêtres et éléments de charpente.

2) Travaux de mise en recouvrement :

2.1) *Finition plafonds et intérieurs placards*

Après travaux de préparation décrits ci-dessus :
Deux couches de peinture glycérophtalique mate.

Localisation : ensemble des plafonds du pavillon sauf garage.

2.2) Finition - boiseries

Après travaux de préparation décrits ci-dessus :
Deux couches de peinture glycéro satinée en finition soignée.

Localisation : ensemble de boiseries (portes, plintes).
Deux couches de lasure (chêne doré).

Localisation : fenêtres, éléments de charpente.

2.3) Finition - Supports métalliques

Après travaux de préparation décrits ci-dessus :
Deux couches de peinture glycérophtalique satinée.

Localisation : huisseries métalliques, tuyauteries.

2.4) Finition sur béton brut de décoffrage et agglomérés

Deux couches de pliolite.

Localisation : plafonds murs garage.

2.5) *Finition revêtement décoratif* Enduit grèsé ton clair.

Localisation : hotte de cheminée.

3) Travaux de mise en revêtement

3.1) Finition papier peint

Fourniture et pose de papier peint à joints vifs compté à 100 F le rouleau (prix public) (largeur 0,53 m).

Localisation : chambres.

Une frise sera posée chambre n° 3.

Fourniture et pose de papier peint vinyl compté à 150 F le rouleau prix public.

Localisation : S. de bains - WC - cuisine.

3.2) Finition revêtement mural.

Fourniture et pose de revêtement plastique compté à 30 F le m2 prix public.

Localisation : couloirs, étage, rez-de-chaussée, montée d'escalier.

Fourniture et pose de revêtement mural compté à 50 F le m2 prix public.

Localisation : séjour, coin repas, entrée.

Le choix des teintes et des harmonies est du ressort exclusif de l'architecte.

Les travaux seront réalisés conformément aux cahiers des charges des DTU concernés.

Lot n° 13

REVETEMENT DE SOL

Descriptions des ouvrages

1) Travaux de préparation

Grattage, époussetage, dépolissage, enduisage (enduit de lissage auto-lissant), ponçage soigné.

Localisation : ensemble des chapes du rez-de-chaussée.

2) mise en revêtement

2.1) Sols plastiques en lès

Après travaux préparatoires décrits ci-dessus :
Fourniture et pose d'un revêtement plastique en lès de type Gerflex Transit Acoustic 202 classé U2S - P2 - E2 - C2 et collé en plein, les joints seront soudés, coloris au choix du client.

Localisation : chambres 1, 2, 3 et 4.

2.2) Sols plastiques en dalles (50 x 50 cm)

Après travaux préparatoires décrits ci-dessus :
Fourniture et pose d'un revêtement plastique en dalles de type CHOCFLEX Dalles VN U3 P3 E2/3 C2 collé en plein. Coloris au choix du client. Les nez de marches seront des profils collés et adaptés au matériau posé.

Localisation : couloir, salle de bains et escalier de l'étage.

2.3) Moquettes

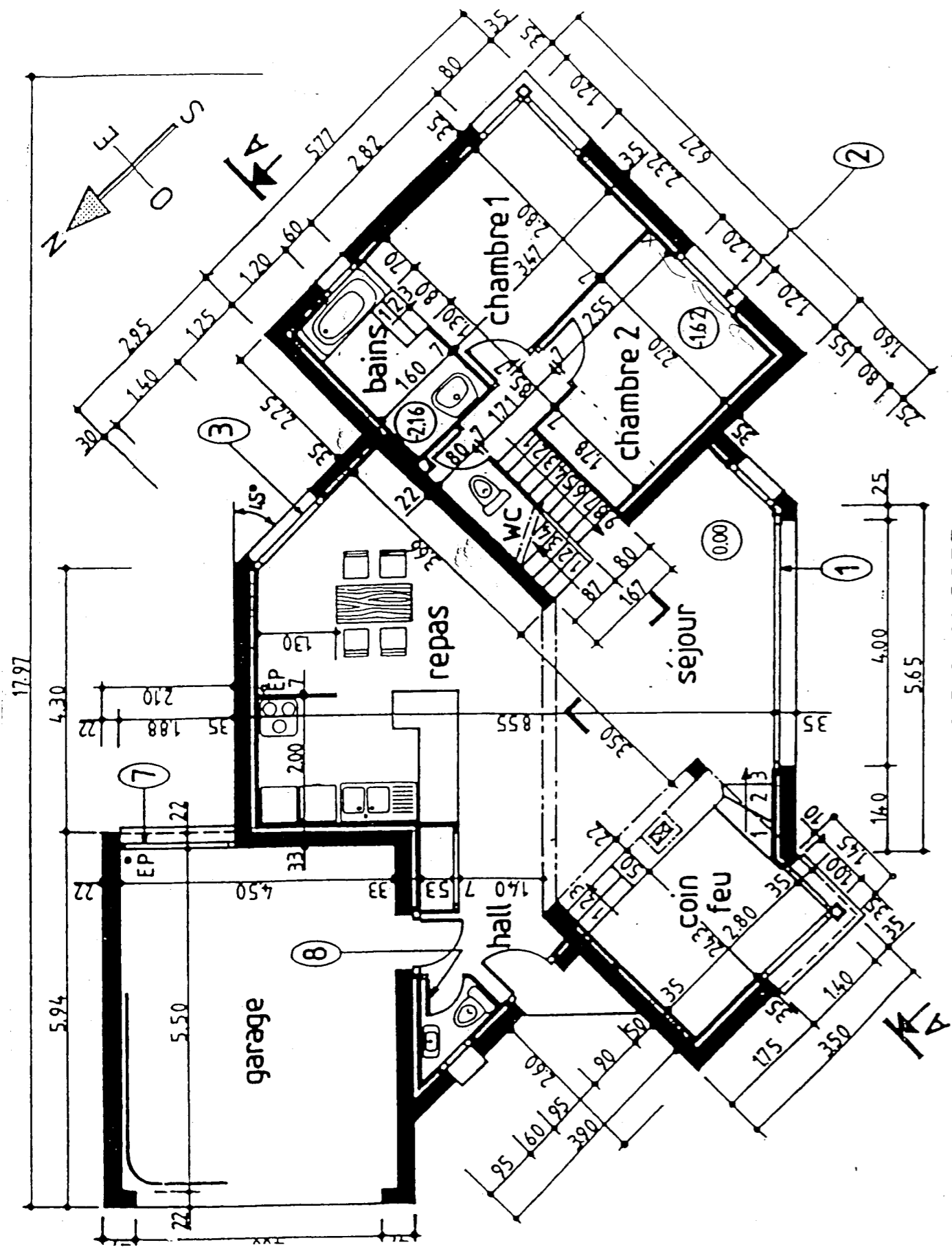
Après travaux préparatoires décrits ci-dessus :
Fourniture et pose de moquette en velours rasé de classe U2S - P2 - E1 - C1 collée en plein.
Coloris au choix du client.

Localisation : coin feu.

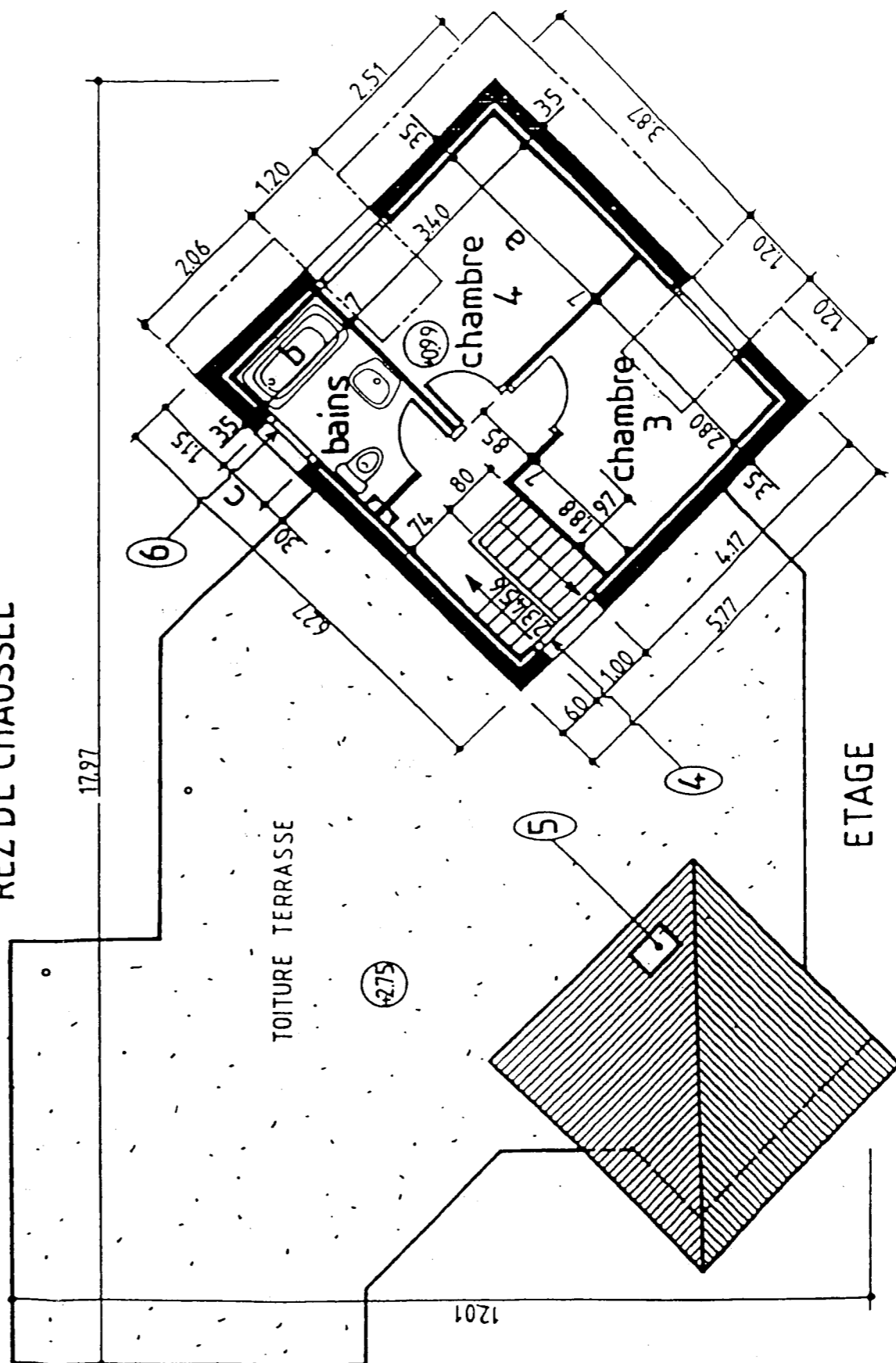
2.4) Vitrification

Sur l'escalier chêne livré préalablement poncé, le lot de peinture devra recevoir une mise à la teinte "vieux chêne", un "égalisage", un ponçage fin.
Finition : trois couches de vitrification avec ponçage intermédiaire.

| SESSION | CODE | FEUILLE |
|---------|-------------------|---------|
| 2008 | Dossier technique | 2 / 6 |

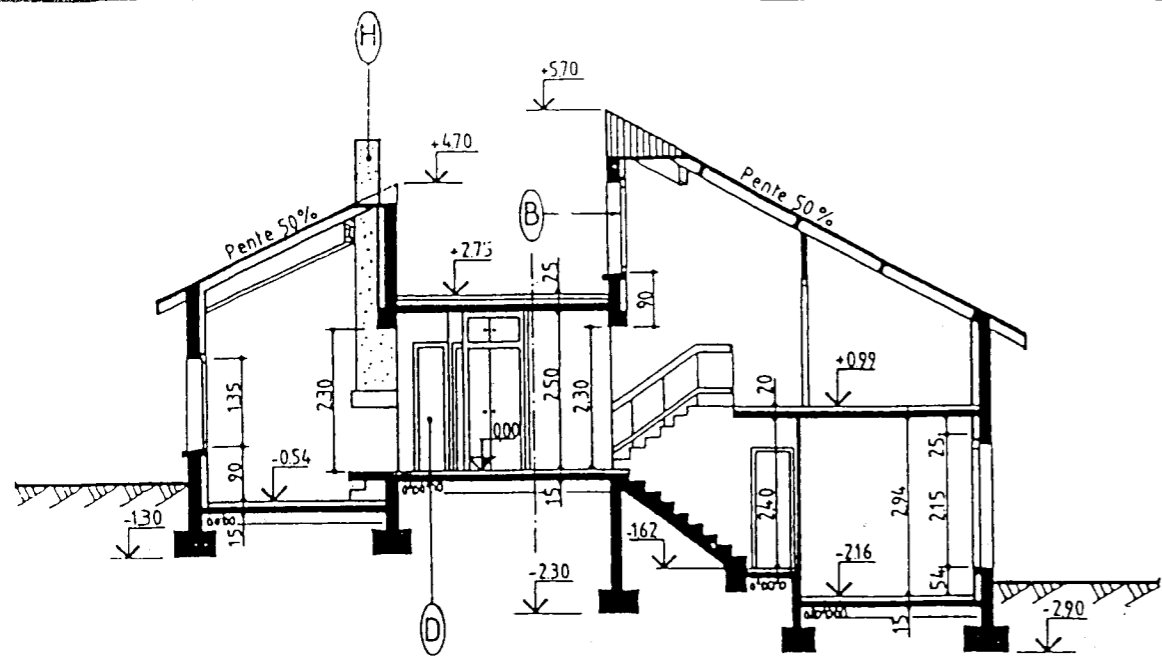


REZ DE CHAUSSEE

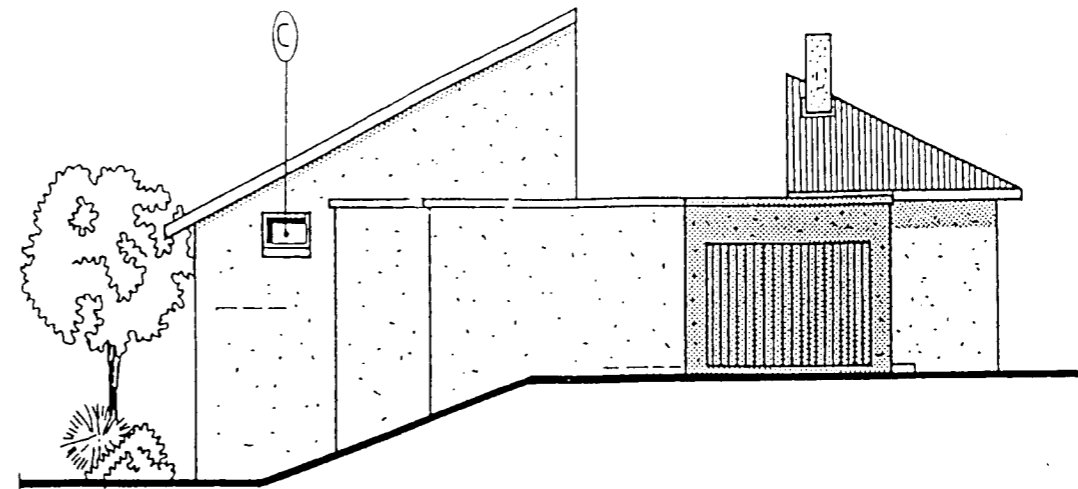


ETAGE

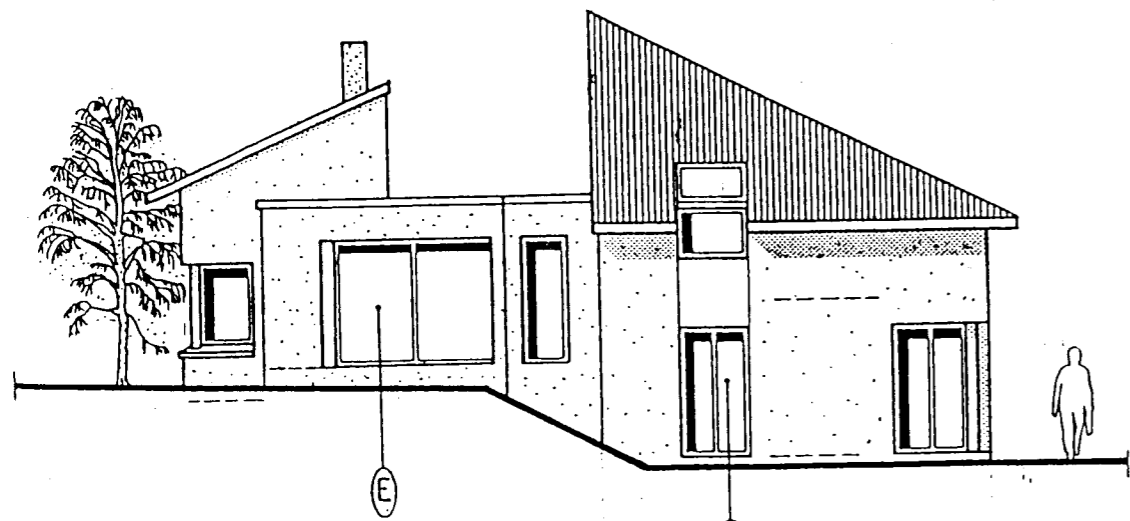
| SESSION | CODE | FEUILLE |
|---------|-------------------|---------|
| 2008 | Dossier technique | 3 / 6 |



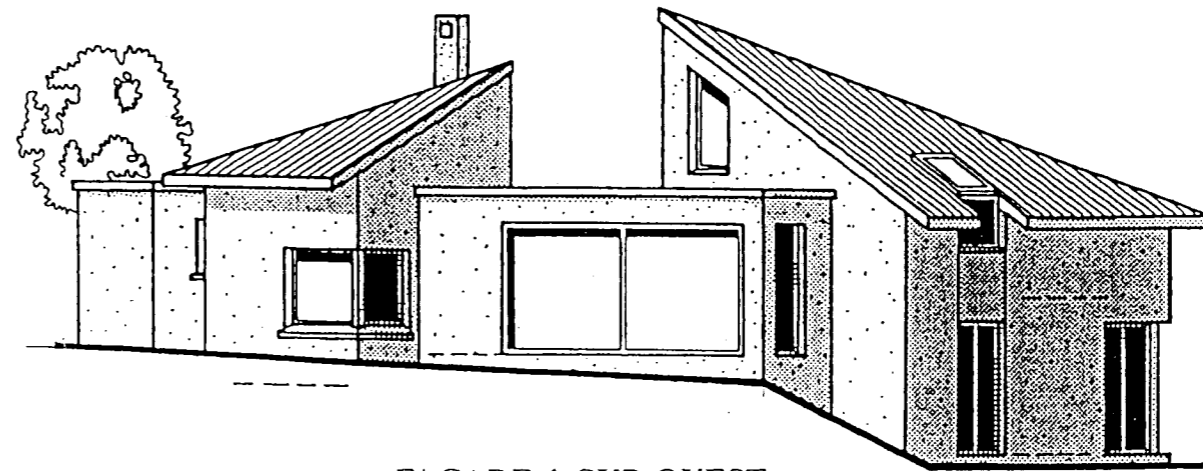
COUPE A-A



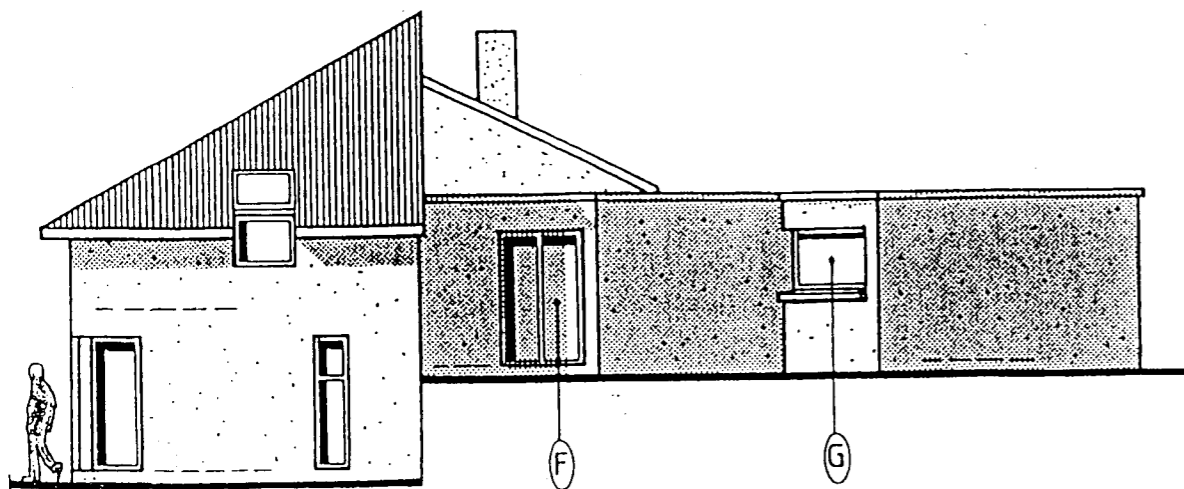
FACADE 3 NORD OUEST



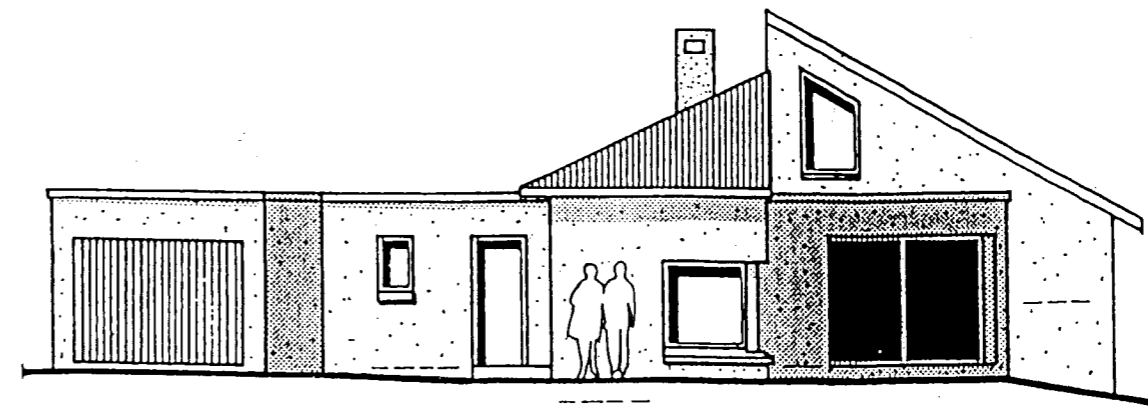
FACADE 1 SUD OUEST



FACADE 4 SUD OUEST



FACADE 2 NORD EST



FACADE 5 NORD OUEST

| SESSION | CODE | FEUILLE |
|---------|-------------------|---------|
| 2008 | Dossier technique | 4 / 6 |

CHOCFLEX ~ DALLES ~ SOLS PVC GRAND TRAFIC

| | DALLES VN | DALLES VT |
|---|---|---------------------------------|
| Classement UPEC | U3P3E2/3C2 AT n° 12/95-942 | U4P3E2/3C2 AT n° 12/95-942 |
| Epaisseur totale | 3,65 mm | 3,90 mm |
| Poids | 2,80 Kg/m ² | 3,10 Kg/m ² |
| Dimensions | 50 cm x 50 cm | |
| Conditionnement | Boîtes de 20 dalles (5m ²) | |
| Classement feu | M3 PV n° 6644-95 | |
| Groupe d'abrasion | A/T et P | |
| Pouvoir calorifique supérieur | 21 985 KJ / Kg | 22872 KJ / Kg |
| Sols chauffants R _{th} thermique | oui (0,045m ² KW) | oui (0,047m ² KW) |
| Bruit de choc | ▲ L 20 dB(A) | |
| Classe acoustique N.R.A | AC 1 | |
| Absorption Phonique | αW = 0,10 | |
| Antistaticité NF P 62001 | oui | |
| Tenue à la lumière | ≥ 6 | |
| Résistance transversale | 1x10 ¹⁰ Ω | |
| Certification qualité | ISO 9002 par l'AFAQ | |

Matériaux pouvant être soudés à froid ou à chaud aux joints et en rives

GERFLEX ~ LES ~ SOLS PVC TRANSIT ACOUSTIC

| | TRANSIT ACOUSTIC 202 | TRANSIT ACOUSTIC 203 | TRANSIT ACOUSTIC 204 |
|---|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Largeur | 2 m | 3 m | 4 m |
| Epaisseur totale | 2,35 mm | | |
| Poids | 1,65 Kg/m ² | | |
| Longueur des rouleaux | 30 ml | | |
| Classement UPEC | U2SP2E2/3C2 | | |
| Classement feu | M3 PV n° 6644-95 | | |
| Groupe d'abrasion | T | | |
| Pouvoir calorifique supérieur | 21 985 KJ / Kg | 22872 KJ / Kg | |
| Sols chauffants R _{th} thermique | oui (0,04m ² KW) | | |
| Bruit de choc | ▲ L 17 dB(A) | | |
| Classe acoustique N.R.A. | AC 1 | | |
| Absorption Phonique | αW = 0,10 | | |
| Antistaticité NF P 62001 | AS C1 | | |
| Tenue à la lumière | ≥ 6 | | |
| Résistance transversale | 1x10 ¹⁰ Ω | | |
| Stabilité dimensionnelle (%) | ≤ 0,30 | | |
| Poinçonnement rémanent (mm) | ≤ 0,40 | | |
| Epaisseur couche d'usure | 0,25 mm | | |
| Classe Européenne (UEAtc) | G2ws | | |
| Certification qualité | ISO 9002 par l'AFAQ | | |

Matériaux pouvant être soudés à froid ou à chaud aux joints et en rives

| SESSION | CODE | FEUILLE |
|---------|-------------------|---------|
| 2008 | Dossier technique | 5 / 6 |

Thomsit AGL D2 Classé P2

PRÉPARATION DU SUPPORT

Enduit de lissage et de ragréage. Trafic usuel

Fiche technique

Caractéristiques :

- Épaisseur de 1 à 4 mm, en une seule couche continue.
- Rattrapage ponctuel jusqu'à 8 mm, en une seule passe.
- Convient sur des sols intérieurs neufs ou anciens.
- Très auto-lissant : application facile et rapide.
- Séchage rapide.

Utilisations

Enduit de lissage universel pour niveler les inégalités des sols intérieurs destinés à être recouverts. THOMSIT AGL D2 peut être appliqué en une seule couche continue sur une épaisseur de 1 à 4 mm et, ponctuellement, sur une épaisseur de 4 à 8 mm.

NB : THOMSIT AGL D2 ne remplace pas une chape et ne doit pas être livré au trafic sans être recouvert d'un revêtement de sol.

Composition

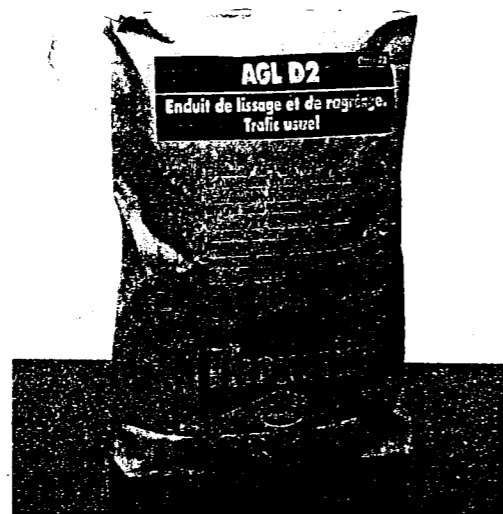
Enduit de lissage et de ragréage à base de ciment Portland et de ciment à prise rapide avec des composants organiques.

Conditionnement

- Sac de : 25 kg net
- Palette de : 48 sacs

Données techniques

- Couleur : grise
- Consistance : poudre (granulométrie jusqu'à 0,5 mm)
- Poids spécifique de l'enduit durci : 1,85 kg/l
- Consommation : 1,5 kg par m² / mm d'épaisseur
- Durée de vie en pot de la gachée à +20°C : 20 mn



- Début de la prise à +20°C : 40 à 45 mn
- Praticable après : 2 à 4 h
- Durcissement complet : après 12 à 24 h selon les conditions climatiques et l'épaisseur de la couche
- Résistance au poinçonnement : dans les locaux avec un trafic intense ou pour une résistance aux contraintes extrêmes, utiliser THOMSIT AGL D3 (classement UPEC P3)
- Sensibilité à la température :
 - de la poudre : les températures élevées de la poudre et de l'eau servant à la préparation accélèrent la prise, les températures basses la prolongent.
 - de l'application : aucune, convient sur sol chauffant (mise en service après séchage complet).

- Résistance à l'eau de l'application après séchage : bonne. Ne peut être utilisé en extérieur, ni dans des locaux humides en permanence.
- Température du sol lors du travail : mini : +5°C, maxi : +30°C
- Temps de stockage : 6 mois dans son emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

Préparation du support

THOMSIT AGL D2 convient sur des sols intérieurs neufs ou anciens. Le support doit être stable, normalement absorbant, sec en permanence, propre et dépoussiéré, résistant aux tensions, conforme aux règles professionnelles (CSTB-DIN 18365).

Éliminer les résidus de colle et d'envers de revêtement avec le décapant THOMSIT R 720.

Reboucher les trous et les fissures avec THOMSIT R 725.

Appliquer THOMSIT R 760 au préalable sur les supports poreux ou trop absorbants, sur les supports lisses ou non absorbants (carrelages, chapes asphaltées...). Bien laisser sécher avant d'appliquer THOMSIT AGL D2. (Consulter la fiche technique du produit).

Dans le cas d'une application par temps chaud ou d'un support exposé au soleil, nous recommandons d'humidifier le sol au préalable.

NB : THOMSIT AGL D2 n'est pas compatible avec une pré-enduction bitumineuse.

Mode d'emploi

Verser THOMSIT AGL D2 dans 1 volume d'eau claire (6 à 6,5 l d'eau pour 25 kg de poudre) et remuer pendant au moins 1 mn à l'aide d'un fouet ou d'un batteur électrique dont la vitesse de rotation est inférieure à 500 t/mn, jusqu'à obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux. Laisser reposer pendant 2 mn. Appliquer l'enduit préparé au niveau désiré à l'aide d'une taloche lisseuse. En cas d'une épaisseur continue supérieure à 4 mm, appliquer une deuxième couche (épaisseur totale maxi : 8 mm) après avoir laissé sécher la première pendant 3 à 4 heures.


Les revêtements à envers PVC peuvent être collés sur l'application, lorsqu'elle atteint un degré hygrométrique de 2,5 %. Les revêtements à envers textile nécessitent 4 % de degré hygrométrique.

NB : Dans le cas d'un sol chauffant, éteindre le chauffage 24 h avant le travail et attendre que le sol soit refroidi avant d'appliquer THOMSIT AGL D2.

Observations et recommandations

- Ne pas mélanger THOMSIT AGL D2 avec d'autres produits de ragréage.
- Nettoyer les outils à l'eau avant le séchage.
- Conserver hors de la portée des enfants.

Agréments

- Certification  de suivi et marquage attestant la conformité des fabrications de ce produit.
- Avis Technique
- Classement UPEC = P2

Document de référence : Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de lissage de sols intérieurs (Cahier CSTB n° 1825).

| SESSION | CODE | FEUILLE |
|---------|-------------------|---------|
| 2008 | Dossier technique | 6 / 6 |